

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**AUDIENCE DU 11 AOÛT 2020
PAR VISIOCONFÉRENCE**

DOSSIER R-4034-2018 PHASE 3

**DEMANDE D'AUTORISATION DE PROCÉDER À DES INVESTISSEMENTS DANS
LE BUT D'ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DU SITE D'EMMAGASINAGE DE
POINTE-DU-LAC**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Marc Turgeon (Président de la formation), de même que M^e Lise Duquette et M^e Nicolas Roy**

L'avocat de la Régie est **M^e Jean-François Ouimette**

La **requérante** est :

INTRAGAZ, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (INTRAGAZ)

Représentée par M^e Adina Georgescu

PRÉSENTE

Les **participants** à la **présente audience** sont :

ÉNERGIR

Représentée par M^e Vincent Locas

PRÉSENT

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M^e Dominique Neuman

PRÉSENT

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!

HEURE DÉBUT : 9 h 32

HEURE FIN : 10 h 06